



COMMUNE DE  
**PRESINGE**

LÉGISLATURE 2020-2025

**Procès-verbal de la séance du  
Conseil municipal  
du lundi 25 avril 2022**

(no 14)

Sont présents :

**Membres de l'Exécutif**

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

**Bureau du Conseil**

Monsieur	Jacques-André ROMAND	<i>Président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

**Conseillers municipaux**

Monsieur	Jean-François BEAUSOLEIL
Monsieur	Christophe BONGARD
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI
Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Excusé :

Monsieur	Thomas LÄSER	<i>Conseiller municipal</i>
----------	--------------	-----------------------------

Absent non excusé :

Monsieur	Benjamin CHABBEY	<i>Vice-président</i>
----------	------------------	-----------------------

Public : -/-

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal du 21 mars 2022
2. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 destiné à l'étude de la réfection des canalisations à la route de la Louvière (délibération)
3. Présentation des comptes 2021
4. Communication du bureau du Conseil municipal
5. Communication du maire
6. Rapport des commissions
7. Propositions individuelles et questions
  - proposition de mettre à disposition un logement pour accueillir une famille ukrainienne

**M. le Président** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20h. Il excuse l'absence de M. Läser.

### 1. Approbation du procès-verbal du 21 mars 2022

**M. le Président** constate qu'aucune remarque n'est formulée.

Les personnes présentes à cette séance approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

Remerciements sont faits à son auteure.

### 2. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 destiné à l'étude de la réfection des canalisations à la route de la Louvière (délibération)

**M. le Président** passe la parole à M. le Maire.

**M. le Maire** explique que les travaux en question concernent le secteur de la route de la Louvière de l'angle du chemin des Cordonniers vers Presinge Dessus. Un rapport SIG complet montre que les installations actuelles sont vétustes, en béton armé fissuré et envahies de racines et qu'il y a des chambres doubles (EU/EC) à corriger pour les mettre en conformité.

*(arrivée de M. Rodrigues Da Guerra)*

Une étude doit être réalisée dans le but d'obtenir une autorisation de construire.

**M. Bongard** confirme que la commission des routes a été dûment informée et qu'elle approuve ces travaux.

En l'absence de questions ou de remarques, **M. le Président** procède à la lecture du texte et à son vote.

*Délibération N°24/2022*

**Délibération**  
**relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de 25'000.- F**  
**destiné à l'étude de la réfection des canalisations à la route de la Louvière**

*sur proposition du Maire et des Adjoints,*

*Le conseil municipal*

**DECIDE**  
*à la majorité simple*

*par 8 oui, soit à l'unanimité,*

1. *D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de 25'000.- F destiné à l'étude de la réfection des canalisations à la route de la Louvière.*
2. *De comptabiliser ce montant dans le compte de résultats 2022 sur le compte 7201.00.31310.*
3. *De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire la fortune nette.*

### 3. Présentation des comptes 2021

**M. le Président** passe à nouveau la parole à M. le Maire.

**M. le Maire** montre les documents qui ont été distribués et précise, qu'hormis le tableau des résultats comparés, ils sont tous au format imposé par MCH2. **Mme Radice** les énumère pour plus de clarté.

Avant de donner des précisions sur les comptes de fonctionnement, **M. le Maire** attire l'attention sur le résultat positif considérable, dû au rattrapage reçu des reliquats d'impôts, comme lors des exercices des années précédentes. Il attire l'attention sur le fait que ces bonis ne devraient plus être aussi importants dans le futur et qu'il faut rester prudent dans les dépenses. Il ajoute que la commission des finances a accepté l'augmentation de la provision sur risque d'évaluation fiscale de 5 à 10% (maximum autorisé 12%).

Les différences dans les comptes par rapport au budget sont essentiellement dues à des charges non engagées ou, en cas de dépassement, à des amortissements extraordinaires ou à des charges exceptionnelles imprévisibles.

À partir de l'annexe 4, **M. le Maire** commente certains résultats qui diffèrent du budget voté :

Charges non engagées :

*Administration générale*

- Moins d'heures supplémentaires effectuées
- Moins d'honoraires de conseillers externes (avocats, ingénieurs, etc)

*Ordre et sécurité publics, Défense*

- Service du Feu. Moins de gardes effectuées
- Protection civile. Heures effectuées dans le cadre du Covid-19 payées par la Confédération

*Culture, Sport et loisirs*

- En raison du Covid-19, manifestations culturelles et sportives non organisées dans la commune et dans le canton.

*Sécurité sociale*

- Remboursements d'excédents 2020 et 2021 pour les crèches de Meinier et Puplinge

*Transports*

- Certains entretiens de route non effectués
- Frais courants moins élevés

*Protection de l'environnement, Aménagement du territoire*

- Moindre coût sur l'entretien des collecteurs
- Rectification de l'amortissement sur les amortissements de génie civil PA
- Loyer FIA moins élevé

Dépassements :

*Ordre et sécurité publics, Défense*

- Gardes ruraux. Leur engagement a été voté en cours d'année, donc non compris dans le budget.

*Bâtiments scolaires*

- Le remplissage du réservoir à pellets ne se faisant pas toutes les années à date fixe, les montants sont difficiles à prévoir.

*Sécurité sociale*

- Aide au loyer de l'auberge en raison de la pandémie Covid-19.

*Transports*

- Frais sur machines des cantonniers plus importants
- Perte sur vente cartes CFF plus importante

*Gestion des déchets*

- Amortissement complémentaire concernant la déchetterie (délibération votée)
- Frais Mobilitri difficiles à estimer pour la première année d'exploitation

*Protection de l'environnement, Aménagement du territoire*

- Travaux au Nant de Cara. Vote d'une délibération complémentaire.

*Impôts*

- Le budget étant établi sur les données de l'AFC, les reliquats d'impôts et autres revenus sont difficiles à estimer correctement.

Résultat des comptes de fonctionnement 2021 :

Total des charges :	Fr.	3'821'005.27
Total des revenus :	Fr.	5'127'908.50
<b>Excédent</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'306'903.23</b>

**M. le Maire** passe encore en revue certaines annexes dont les comptes d'investissements, le capital propre, les provisions, les participations aux groupements intercommunaux, les récapitulatifs du patrimoine administratif et financier, ainsi que l'impact de la crise sanitaire Covid-19 sur les comptes.

**M. le Maire** rappelle que l'approbation des comptes 2021 se fera lors de la prochaine séance en mai et que lui-même, la commission des finances et Mme Radice restent à disposition des conseillers pour répondre aux éventuelles questions avant cette échéance.

**M. le Président** informe que la commission des finances a donné un préavis positif à l'approbation des comptes 2021.

**Mme Radice** fait savoir que les comptes ont été totalement révisés et le rapport, positif, sera transmis lors de la séance de mai.

**M. le Président** remercie M. le Maire pour sa présentation, Mme Radice et toutes les personnes qui l'ont aidée pour la tenue des comptes et l'établissement de tous les documents.

#### 4. Communication du bureau du Conseil municipal

##### a. Election du Bureau du Conseil municipal 2022-2023

Lors de la séance du 10 mai, le Conseil municipal devra élire les membres du Bureau pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2023. Les personnes se portant candidates doivent s'annoncer auprès de Mme Radice jusqu'au 8 mai 19h.

##### b. Courrier de locataires

**M. le Président** lit le courrier reçu récemment de certains habitants du 139, route de Presinge qui contestent leur participation à une lettre de plainte d'octobre 2021 au sujet de parkings sauvages autour de leur immeuble. Cette première missive avait été, en son temps, transmise à la commission des routes et une réponse avait déjà été envoyée à leurs expéditeurs.

Le conseil municipal prend donc acte de ce deuxième courrier auquel un accusé de réception sera rédigé mentionnant le renvoi de ce sujet à la régie.

#### 5. Communication du Maire

##### a. Portes ouvertes pour le GILS

**M. le Maire** annonce des portes ouvertes se tiendront à Puplinge le 18 juin 2022 toute la journée suivies d'un apéritif.

**M. Thorens** saisit l'occasion pour préciser qu'un nouveau commandant prendra la direction de la compagnie le 30 décembre 2022 au lieu du 1<sup>er</sup> juillet comme annoncé.

##### b. Marathon de Genève

La Commune est à la recherche de bénévoles pour la tenue du stand de ravitaillement à Presinge le 15 mai prochain au matin. Les personnes intéressées doivent s'adresser à Mme Radice directement.

##### c. Nouvelle salle des fêtes

**M. le Maire** rappelle qu'il avait fait appel à des suggestions pour désigner la nouvelle salle des fêtes dans les dépendances de la Ferme Gallay. **M. Beausoleil** confirme qu'il a communiqué une idée de nom. D'autres propositions sont toujours attendues.

D'autre part, la Direction du Territoire a informé que les noms des rues et des places inscrits dans le PLQ du projet de développement villageois ne sont pas recevables car ils ne remplissent pas les critères cantonaux. La recherche de nouvelles propositions est renvoyée en commission de l'aménagement et il sera également demandé aux coopératives d'y réfléchir.

#### 6. Rapport des commissions

##### a. Routes et environnement

**M. Bongard** rapporte que la séance de commissions conjointes a traité des sujets suivants :

- Rénovation du chemin Pré-Rojoux. Le budget est à voter.
- Chemin piétonnier sur parcelle 2131. Des panneaux indiquant que c'est un chemin communal seront installés et les cantonniers chargés de l'entretien (tonte et taille).
- Programme SIG Eco 21. Les coûts sont à étudier et une nouvelle séance sera organisée.

#### 7. Propositions individuelles et questions

##### a. Mise à disposition d'un logement pour accueillir une famille ukrainienne

**M. Gaillard** explique qu'en début d'année il a été envisagé de mettre à disposition d'une association d'artistes locaux l'appartement inoccupé situé au 7 route de La Louvière. Cependant, vu la situation internationale actuelle, M. Gaillard a suggéré de changer cette affectation et de le rendre disponible pour accueillir une famille de réfugiés ukrainiens.

**M. Mittey** a demandé une série de devis pour remettre rapidement en état et en conformité ce logement. L'ensemble des travaux nécessaires (électricité, sanitaires, serrures et nettoyage) se monte à Fr. 8'000.-. Il demande l'approbation du conseil municipal pour débloquer cette somme et démarrer rapidement le chantier.

**M. le Président** soumet au vote cette proposition qui est acceptée à l'unanimité.

**Mme Spinedi** indique que le Groupe de Solidarité qui s'est créé à la suite de la crise sanitaire est très motivé pour encadrer et aider à l'installation d'une famille dans cet appartement. Le flyer distribué avant

Pâques aux Presingeois pour demander du mobilier, du temps et des compétences a rencontré un bon accueil et de nombreuses réponses positives sont arrivées à la mairie. L'assistante sociale de l'Hospice Général est aussi disponible pour épauler les bénévoles et la Commune. Suite à l'accord donné ce soir, elle prendra rapidement contact avec les services concernés pour mettre en route cet hébergement.

b. Communes Ecole

**M. Gaillard** relaie la recherche du comité de cette association pour de nouveaux locaux. Il lui est demandé de les diriger vers le secrétariat avec une requête précisant leurs besoins exacts.

c. Budget aide internationale

**M. Rossi**, président de la commission sociale, signale qu'il souhaite faire prochainement une demande de budget supplémentaire pour l'aide internationale, car suite à la décision de mars, il n'est plus possible d'accorder des subventions aux causes urgentes.

**M. Beausoleil** réagit immédiatement en affirmant que, pour lui, il n'en est pas question, car il estime que la commission n'a pas montré sa maîtrise de ses dossiers et de son budget lors de la discussion précédente sur l'attribution du solde disponible de l'enveloppe pour l'aide internationale.

**M. Thorens**, membre de la commission sociale, prend acte de ces remarques et concède qu'il n'a pas réagi comme il aurait dû lors de ce débat, ce qu'il regrette. Il affirme que dans une situation similaire future, il demandera systématiquement le renvoi de la question en commission.

d. Film préventif

**Mme Spinedi** annonce, qu'avec l'appui des autres communes de Seymaz-Région, une soirée à l'intention des adolescents et jeunes adultes est en préparation pour l'automne. Il s'agit de présenter le court-métrage « Ça n'arrive pas qu'aux autres », fiction parlant de la drogue GHB, suivi d'une table ronde sur le sujet et d'une verrée.

e. Flyer communal pour l'aide aux Ukrainiens

**M. Beausoleil** tient à féliciter les auteurs de ce document qu'il trouve très bien rédigé et présenté.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h10.

Jacques-André ROMAND  
Président du Conseil

Caroline RADICE  
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler